



... UNE SEMAINE POUR CHOISIR !

PASS
métiers
 UN STAGE POUR
 DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info

Votre correspondant PASS'métiers

- Charente : Jean-Richard LAFFORT - Tél. 05 45 90 13 01 - jean-richard.lafort@cchcharente-formation.fr
 Rochefort : Valérie MIGLIETTI - Tél. 05 46 84 11 73 - v.miglietti@rochefort.cci.fr
 La Rochelle : Angélique LE BASILE - Tél. 05 46 00 19 93 - a.lebasile@larochelle.cci.fr
 Corrèze : Annick DOTTIN - Tél. 05 55 18 94 54 - adottin@correze.cci.fr
 Creuse : Marie-Hélène NIVERT - Tél. 05 55 52 42 57 - mhnivert@creuse.cci.fr
 Dordogne : Bernard GUINOT - Tél. 05 53 35 72 72 - b.guinot@dordogne.cci.fr
 Bordeaux Gironde : Catherine DECES - Tél. 05 56 79 52 16 - cdecés@dordeaugironde.cci.fr
 Landes : Virginie BEIGBEDER - Tél. 05 58 05 44 63 - virginie.beigbeder@landes.cci.fr
 Lot et Garonne : Sylvie FRISTALONI - Tél. 05 53 77 10 56 - s.fristalon@cci47.fr
 Pau Béarn : Sandrine LAFARGUE - Tél. 05 59 82 51 09 - apprentissage@pau.cci.fr
 Bayonne : Vanessa FLORENCE - Tél. 05 59 46 59 72 - v.florence@bayonne.cci.fr
 Deux-Sèvres : Stéphanie DEMANGE - Tél. 05 49 28 79 87 - apprentissage@cci79.com
 Niame : Pascale LAVENAC - Tél. 05 49 60 35 78 - plavenac@poitiers.cci.fr

Conception-crédit : creative mood - Photos : CMARA, CCI de Bordeaux.

PASS

métiers

dans l'industrie, les services
 & le commerce



UN STAGE POUR
 DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE



Fonds social européen (FSE)



CCI NOUVELLE
 AQUITAINE

PASS

métiers

UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

Nous avons une méga proposition à te faire : une semaine entière de stage de découverte dans l'entreprise de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ
POUR TOI INCROYABLE...



- D'approcher le monde du travail de très près.
- De faire le tri des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour signer un contrat d'apprentissage quand le moment sera venu.
- De commencer à travailler ton projet professionnel.

IL TE FAUT TROUVER
UNE ENTREPRISE !



- **Fais jouer ton réseau:** regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des "bonnes adresses".
- **Clique** sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie locale et découvre les entreprises qui peuvent t'accueillir.
- **Appelle** la Chambre de Commerce et d'Industrie, nos conseillers répondront à tes questions.

IL TE FAUT PASSER
PAR PLUSIEURS ÉTAPES
INDISPENSABLES



- Dès que tu as trouvé ton entreprise, la Chambre de Commerce et d'Industrie valide la mise en oeuvre de **PASS'métiers** en établissant la convention de stage.
- Tu remplis la convention avec l'entreprise et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- Tu définiras avec l'employeur le déroulé, et l'organisation de ton stage.

CÔTÉ PRATIQUE : TOUT
EST OPEN OU PRESQUE !



- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois !
- Découvre 2 métiers dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil si elle peut te proposer un contrat par alternance.
- A ta demande, la Chambre de Commerce et d'Industrie prend contact avec le chef d'entreprise pour l'informer sur le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.